

Pôle Ressources
Assemblées

Séance du 2 FÉVRIER 2023 (09h30)
Salle Etable-La Lombardière

Membres : 35
En exercice : 35
Présents : 21
Votants : 28
Convocation et affichage : 24/01/2023
Président de séance : Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance : Monsieur Bruno FANGET

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Bruno FANGET, Denis HONORE, Danielle MAGAND, Christian MASSOLA, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), François CHAUVIN (pouvoir à Danielle MAGAND), Laurence DUMAS (pouvoir à Hugo BIOLLEY), Yves FRAYSSE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Laurent MARCE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Simon PLENET), Martine OLLIVIER (pouvoir à René SABATIER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Maxime DURAND, Christian FOREL, Thierry LERMET, Richard MOLINA, Yves RULLIÈRE.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET VOTEES LORS DE CETTE SEANCE

N° de dossier

Délibérations

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

BC-2023-9 VIA FLUVIA - CONVENTION DE MANDAT ENTRE ANNONAY RHONE AGGLO ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE POUR LA REALISATION DE LA VIA FLUVIA ENTRE VERNOSC-LES-ANNONAY ET PEYRAUD
Approuvée, à l'unanimité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

BC-2023-10 MOBILITE-MODIFICATION DU REGLEMENT RELATIF A L ATTRIBUTION DE L AIDE FINANCIERE POUR L ACQUISITION D UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE
Approuvée, à l'unanimité

BC 2023-11 REGIE EAU - GRILLE TARIFAIRE - PRESTATIONS TECHNIQUES ET TRAVAUX
REGIE EAU
Approuvée, à l'unanimité

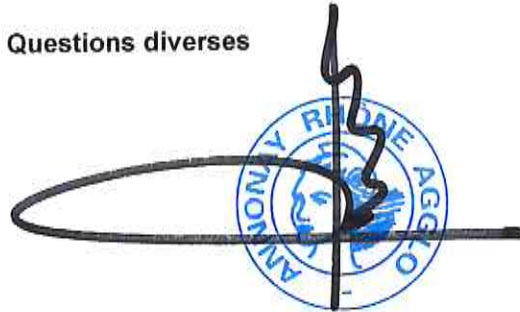
RESSOURCES HUMAINES

BC-2023-12 RESSOURCES HUMAINES - AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS
Approuvée, à l'unanimité

Questions diverses

Fait à Davezieux, Le Jeudi 02 février 2022
Le président

Simon PLENET



Publié sur le site de la communauté d'agglomération d'Annonay Rhône agglo le Jeudi 02 février 2023 en vertu de l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements